

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

UN 25^e PROJET D'ENSEIGNE COMMERCIALE RÉALISÉ GRÂCE AU FONDS RÉGIONAL D'EMBELLISSEMENT DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Beaupré, le 5 octobre 2022 – Dans le cadre du Fonds régional d'embellissement de La Côte-de-Beaupré, la MRC de La Côte-de-Beaupré et Développement Côte-de-Beaupré annoncent la réalisation d'une nouvelle enseigne commerciale au commerce Mini Entrepôts de Château-Richer.

L'inauguration de l'enseigne s'est déroulée en présence de M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, M. Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaupré, M. Gino Pouliot, maire de la municipalité de Château-Richer et de M. Dominic Duval et M. Daragh Murphy, copropriétaires de l'entreprise.

« Nous sommes vraiment fiers de notre enseigne dont le design sort vraiment de l'ordinaire. Elle est distinctive et de qualité, elle rappelle et met en valeur notre nouveau bâtiment », soulignent M. Duval et M. Murphy, copropriétaires de Mini Entrepôts.

Rappelons que les entreprises localisées sur la route 138 et sur l'avenue Royale sont éligibles à ce Fonds et peuvent obtenir une subvention de 50 % du coût des travaux admissibles jusqu'à un maximum de 4 000 \$ pour une enseigne ou un aménagement paysager. Pour la rénovation des bâtiments commerciaux, l'aide financière s'élève à 15 000 \$ ou 25 % du coût des travaux admissibles. Pour les trois volets, il est possible d'obtenir une subvention maximale de 20 000 \$.

Ce Fonds est une initiative de la MRC de La Côte-de-Beaupré et de Développement Côte-de-Beaupré. Depuis sa mise en place en 2014, près de 180 000 \$ ont été investis pour embellir les abords de la route 138 et de l'avenue Royale.

- 30 -



Source et information :

Sophie DeBlois, chargée de projet
Développement Côte-de-Beaupré
418.827.5256 poste 208
paysages@developpementcdb.com